



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23182>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-23182**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Bezons

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La présente consultation a pour objet l'entretien du patrimoine arboré sur le territoire de la commune de Bezons (95870) pour le groupement de commandes constitué de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Bezons.

Description : La présente consultation a pour objet l'entretien du patrimoine arboré sur le territoire de la commune de Bezons (95870) pour le groupement de commandes constitué de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Bezons. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Les montants du marché public sont les suivants : - Sans montant minimum par période ; - Montant maximum par période : 100 000 euros HT. Le pouvoir adjudicateur émettra en fonction de ses besoins, un, ou plusieurs, bon(s) de commande, durant l'exécution du marché public, dans le respect du montant maximum fixé pour celui-ci.

Identifiant de la procédure : 8c89e3a9-bd33-4f27-a1ab-b02e9888f5c4

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE. Chaque candidat fournit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.21411 à 21415 et L.21417 à L.214111 du Code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Entretien du patrimoine arboré de la commune de Bezons (95870) et de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations d'entretien du patrimoine arboricole du groupement de commandes constitué de la commune de Bezons et de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R.2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Les montants du marché public sont les suivants : - Sans montant minimum par période ; - Montant maximum par période : 100 000 euros HT. Le pouvoir adjudicateur émettra en fonction de ses besoins, un, ou plusieurs, bon(s) de commande, durant l'exécution du marché public, dans le respect du montant maximum fixé pour celui-ci.

Identifiant interne : 2406

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent marché sera conclu à compter de sa date de notification au titulaire par voie électronique pour une durée d'une (1) année, reconductible trois (3) fois tacitement pour la même période, soit quatre (4) années au maximum, conformément aux dispositions des articles L.2125-1 alinéa 1 et R.2112-4 du Code de la commande publique. Dans l'hypothèse où le montant résiduel de la période en cours ne permettrait pas de passer une commande, le pouvoir adjudicateur pourra décider de résilier pour motif d'intérêt général l'accord-cadre dans les conditions prévues au sein du présent document ou de procéder à une reconduction anticipée. Cette décision sera alors notifiée au titulaire. En cas de reconduction anticipée, la durée de la période sera décomptée à partir de la notification de cette reconduction au titulaire. De manière générale, le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre. Enfin, en cas de non-reconduction, la validité du présent accord-cadre court jusqu'au terme de la période en cours et cette décision ne donne droit au versement d'aucune indemnité au profit du titulaire. Modalités de paiement et de financement du marché public. Le marché public sera financé sur les

fonds publics de la commune de Bezons (ressources budgétaires propres). Dans le cadre de l'exécution du marché public, des avances et des acomptes pourront être versées au titulaire dans le respect des conditions fixées au sein du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et de l'Acte d'Engagement (AE). En application des articles R.219210 et suivants du Code de la commande publique, les sommes dues au titulaire du marché et aux sous-traitants admis au paiement direct seront payées dans un délai global de trente (30) jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiements équivalentes.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : La valeur environnementale, appréciée au regard des éléments indiqués dans le cadre de Mémoire Technique (C.M.T.)

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : La valeur technique, appréciée au regard des sous critères suivants : 1° La méthodologie d'intervention et de réalisation des prestations, et les techniques de taille privilégiées pour procéder à l'entretien du patrimoine, notée sur 30 points ; 2° Les moyens humains prévus pour l'exécution du marché, notés sur 10 points ; 3° Les moyens matériels dédiés pour l'exécution du marché, notés sur 5 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : Le montant de l'offre, apprécié au regard d'un Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E.), non communiqué aux candidats.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867359&orgAcronyme=z6n,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867359&orgAcronyme=z6n)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867359&orgAcronyme=z6n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de CergyPontoise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de CergyPontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 5 rue Leblanc

Ville : Paris Cedex

Code postal : 75911

Pays : France

Point de contact : Direction des affaires juridiques

Adresse électronique : ccira@parisidf.gouv.fr

Téléphone : 0182524272

Télécopieur : 0182524295

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de CergyPontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2/4 boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : Cergy-Pontoise cedex

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tacergyponoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Bezons

Numéro d'enregistrement : 21950063400395

Adresse postale : 6 avenue Gabriel Péri

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Pays : France

Point de contact : Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Adresse électronique : commandepublique@mairiebezons.fr

Téléphone : 0179876200

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 33433c10-3bb9-44a4-9e2f-86bb7a57bfb2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/02/2024 à 16:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2024